



CONCOURS ARBRES D'AVENIR

Concours national pour l'agroforesterie

La révolution agroforestière s'accélère !

Après son lancement en 2016, le Concours Arbres d'Avenir – Concours national pour l'agroforesterie s'affirme dans sa nouvelle édition 2017 comme l'un des moteurs de la transition agroécologique et affiche de nouvelles ambitions : un nouveau partenaire, des dotations plus importantes, de nouvelles thématiques valorisées, davantage de lauréats soutenus...

Le Concours s'adresse à tous les agriculteurs et éleveurs présents en France métropolitaine. L'objectif ? Encourager la plantation de 100 000 arbres en deux ans au sein des cultures agricoles et des zones d'élevages françaises. Une approche innovante en matière d'agroécologie, qui génère de nombreux bénéfices pour la Nature et l'Homme.

LE CONCOURS GRANDIT AVEC L'ARRIVEE D'UN NOUVEAU PARTENAIRE...



CDC Biodiversité a lancé le 18 octobre 2016 **Nature 2050, le premier programme d'application concrète de l'Accord de Paris sur le Climat (COP21)** à l'ensemble des territoires naturels, agricoles et forestiers français. Il vise à restaurer la biodiversité de nos territoires et à favoriser leur adaptation au changement climatique.

Au vu de la convergence des objectifs du Concours Arbres d'Avenir et de Nature 2050, CDC Biodiversité a choisi de s'associer en tant que nouveau partenaire du Concours. Ce partenariat avec AccorHotels se concrétise par la création d'un nouveau « **Prix Nature 2050 - pour la Biodiversité** ». **Les partenaires allouent chacun 50 000 euros** de dotations pour les lauréats de ce prix, qui viendra récompenser des projets agroforestiers ayant une implication renforcée dans la préservation de la biodiversité.

Ce Prix Spécial vient s'ajouter aux deux autres, pour lesquels trois finalistes par prix seront nommés.

Ce sera alors au public de voter pour son projet préféré ! Rdv le 18 décembre pour l'annonce des finalistes.

PRIX NATURE 2050

Pour la restauration de la biodiversité

PRIX DYNAMIQUE TERRITORIALE

Pour une agriculture inclusive et de proximité

PRIX GRAINE D'AGRICULTEUR

Pour les agriculteurs en installation âgés de moins de 35 ans

... ET S'INSTALLE DANS LE PAYSAGE AGROFORESTIER FRANÇAIS

Fort du succès de la première édition, le Concours Arbres d'Avenir a su attirer cette année une première vague de candidatures de haute qualité, provenant de tout le territoire métropolitain.

L'intégration de CDC Biodiversité a permis de lancer une seconde version du Concours Arbres d'Avenir 2017 tenant compte des nouvelles modalités du Concours. **Un nouvel appel à candidatures est ainsi ouvert jusqu'au 29 octobre !** Les lauréats représenteront divers types de culture (maraîchage bio, grandes cultures, élevages, vignobles, etc.), et devrons répondre aux critères suivants :

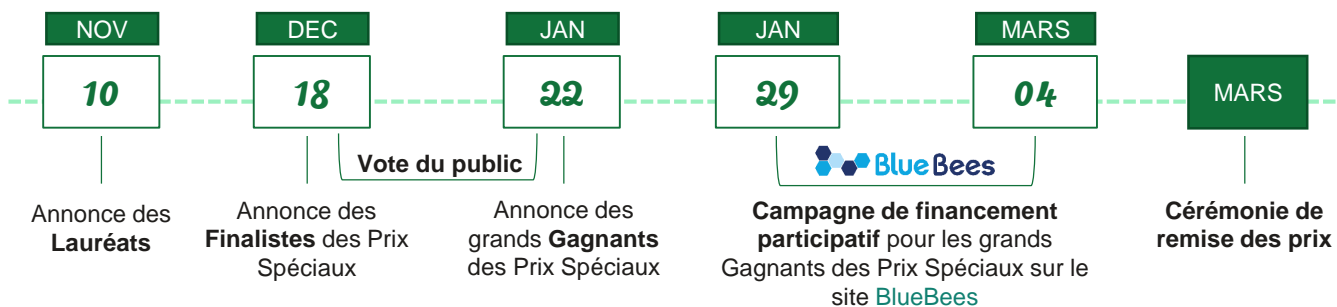
Impact positif - Faisabilité - Innovation

NOUVEAUTÉ 25 projets seront soutenus en 2017. Les lauréats obtiendront chacun une **dotation comprise entre 5 000 € et 16 650 €** selon la taille de leur projet.

Découvrez le 10 novembre les lauréats récompensés dans votre région sur :

<https://fermesdavenir.org/concours-arbres-davenir>

SUIVEZ LES ÉTAPES DE CETTE NOUVELLE VERSION DU CONCOURS



LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES



AccorHotels, leader mondial dans le domaine du voyage et du lifestyle avec plus de 4 000 hôtels et 8 000 restaurants dans le monde, est engagé depuis 2009 dans la transition agro-écologique à travers son programme « Plant for the Planet ». Les clients qui restent plus d'une nuit sont invités à réutiliser leur serviette, et 50% des économies de blanchisserie qui en découlent sont réinvesties dans des projets de plantation d'arbres, au sein d'exploitations agricoles, pour soutenir l'agroforesterie. A ce jour, 5 millions d'arbres ont été plantés dans 26 pays. En France, AccorHotels a créé le Concours Arbres d'Avenir pour démultiplier son soutien à l'agroforesterie et travaille à développer un circuit d'approvisionnement auprès des fermes soutenues pour ses restaurants.



CDC Biodiversité est une filiale de la Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité et à son financement sur le long terme. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage, collectivités et entreprises, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoire, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.



Fermes d'Avenir est une association Loi 1901 qui s'engage dans le développement de l'agroécologie et de la permaculture sur les territoires. L'association est notamment impliquée dans le sourcing des projets, l'animation du concours auprès des agriculteurs en France, et la communication.



Blue Bees est une plateforme de financement participatif destinée à promouvoir et faciliter la réalisation de projets qui œuvrent pour une agriculture et une alimentation durables. Blue Bees apporte ses compétences en animation de plateforme de crowdfunding pour le concours.



PUR Projet est une entreprise sociale qui accompagne les entreprises à l'intégration des problématiques climatiques au cœur de leur chaîne de valeur, et dans la régénération des écosystèmes dont elles dépendent. Cette approche s'appelle l'insetting. PUR Projet est en charge de la coordination du Concours Arbres d'Avenir, l'assistance technique et le suivi des projets lauréats.

CONTACTS PRESSE

PUR Projet : Lorena Frier – lorena.frier@purprojet.com – 01 55 25 98 07

Fermes d'Avenir : Maxime de Rostolan – max@fermesdavenir.org – 06 61 38 60 62